



Ville de Thuin

1949

Procession  
Saint - Roch

*Dimanche 15 et Lundi 16 Mai*

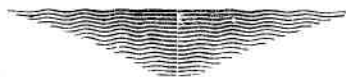
GRANDE  
MARCHE MILITAIRE

organisée par l'Administration Communale  
avec le concours du Comité Saint-Roch.

## Ordre du Cortège

---

- |   |       |
|---|-------|
| 1. Sapeurs et Grenadiers de l'Empire              | Thuin |
| 2. Zouaves Français                               | Thuin |
| 3. Les Matelots                                   | Jumet |
| 4. Les Mousquetaires                              | Thuin |
| 5. Vieille Garde Impériale                        | Jumet |
| 6. Harmonie Royale                                | Thuin |
| 7. Pompiers Ville-Haute                           | Thuin |
| 8. La Brigade Française d'Indo-Chine              | Jumet |
| 9. Pompiers Waibes                                | Thuin |
| 10. Garde Royale Anglaise                         | Jumet |
| 11. Marins Français                               | Jumet |
| 12. Scouts  | Thuin |
| 13. Garde Thudinienne                             | Thuin |
| 14. Garde mobile Canadienne                       | Jumet |
| 15. Fanfares Thudiniennes                         | Thuin |
| 16. Chasseurs Pompiers Ville-Basse                | Thuin |
| 17. Zouaves Pontificaux (garde d'honneur St Roch) | Thuin |
| 18. St Roch                                       |       |
| 19. Le Clergé                                     |       |
| 20. Administration Communale                      |       |



# Ordre de Marche

---

## Dimanche 15 Mai

A 10 heures, Place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 1 heure, au Chant des Oiseaux, Réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 1 heure 1/2 très précises.

ITINÉRAIRE : Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue de la Celle, Drèves des Alliés, rue de Charleroi, Grand'Rue, Grand'Place, Nouvelle Rampe, Moustier, Eglise de la Ville-Basse, rue St-Nicaise, rue du Pont, Gare du Nord, Waibes, Place, (arrêt de 45 minutes). Waibes, Gare du Nord, rue des Ecoles, rue Longue, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue du Curé, route de Ragnies, Piraille, Maladrie (arrêt de 45 minutes). Maladrie, Maroëlles, Béni-Chêne Couture, Gare de l'Ouest, Chapelle Saint-Roch, Gare de l'Ouest, Moustier, rue t'Serstevens. **Dislocation.**

La remise des primes aux Sociétés étrangères aura lieu à l'issue du Cortège.

---

Lundi 16 Mai, à 10 heures,

## Grande Messe Militaire en Musique

A l'issue de la Messe, formation du Cortège qui se rendra à la Chapelle St-Roch, Piraille, rue du Curé, Moustier, Nouvelle Rampe, rue d'En-Bas, Grand'rue, Crépion, Grand'rue.

**A 13 h. 15 - Place du Chapitre :** L'Administration Com-munale procédera à la remise des décorations aux Marcheurs ayant 25 et 35 ans de participation à la Marche St-Roch.

N. B. - Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la Procession. Il ne sera pas accordé de prime aux sociétés n'ayant pas effectué tout le parcours.

“ La Marche Militaire, Proce-  
sion Saint-Roch est l'une des plus  
anciennes du Pays de l'Entre-  
Sambre-et-Meuse : Elle fut fon-  
dée après le siège de Thuin de  
1654 et dura jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.  
Elle fut réorganisée en 1866 après  
l'épidémie de choléra qui ravagea  
la ville „.

## COMITÉ ORGANISATEUR :

Les Présidents d'Honneur :

Baron P. Gendebien-Pirmez.    Mme Veuve Omer Bernard.    M. V. Hennuy.

Le Secrétaire,  
F. Piraux.

Le Président,  
J. Hennuy.

Le Trésorier,  
I. Bohain.

Les Commissaires :

Blampain R., Bohain A., Bohain V., Corbugy G., Deflandre M., Gérard M.,  
Hennuy P., Leclercq J., Lenom J., Ruth Ch., Wilbert G.